



PROGRAMME

JOURNÉES D'ACTUALITÉS

ADMINISTRATION NUMÉRIQUE TERRITORIALE

Accompagner les acteur.rice.s public.que.s locaux.les
dans la digitalisation en marche

NANCY 7 FÉVRIER 2017

NANTES 9 FÉVRIER 2017

BORDEAUX 14 FÉVRIER 2017

LYON 16 FÉVRIER 2017

PANTIN 23 FÉVRIER 2017

LILLE 28 FÉVRIER 2017

CO-ORGANISATEURS



ADMINISTRATION NUMERIQUE TERRITORIALE

Accompagner les acteurs publics locaux dans la digitalisation en marche

Le numérique constitue une réelle opportunité de transformation du service public, sous l'impulsion des citoyens qui font un usage quotidien des outils et services numériques pour gérer leur vie, et des entreprises qui considèrent le numérique comme un levier majeur de simplification. Elle représente un levier de modernisation de l'action publique et d'aménagement du territoire.

Dans ce cadre, l'administration électronique ne cesse de se développer tant au niveau de l'Etat que des collectivités territoriales. Dans le prolongement de la loi NOTRe du 7 août 2015 et de la loi pour une République numérique du 7 octobre 2016, de nombreux chantiers sont à venir : simplification des échanges administratifs, dématérialisation totale des procédures de passation des marchés publics, développement de l'Open data, archivage électronique, dématérialisation du contrôle de légalité, système d'identification et d'authentification en ligne, etc.

L'ensemble de ces chantiers prennent place dans un Programme de développement concerté de l'administration électronique (DcANT), fruit d'une collaboration entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Cette journée d'actualité co-organisée par le secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) et le centre national de la fonction publique (CNFPT) a pour but de faire le point de façon opérationnelle, à partir d'échanges de pratique, sur ce programme de développement concerté de l'administration électronique et les projets qu'il contient.

■ 08H30/09H00 : Accueil des participants

■ 09H00/ 09H30 : « Les français et l'e-administration » (30')

■ 09h30/10h00 : Panorama général du Programme de développement concerté de l'administration électronique (DcANT)

■ 10h00/ 11h30 : Table ronde : « Quelles pistes d'amélioration de l'efficacité des relations entre administrations ? »

L'amélioration de l'efficacité des relations inter-administratives passe par une simplification, une harmonisation et une mutualisation des échanges administratifs entre collectivités, et entre collectivités et

services de l'Etat. Quelles pistes d'actions : normalisation des modes d'échanges, mutualisation des mécanismes d'identification et d'authentification, API, télétransmission, etc. ?

■ **11h30/ 13h00: Table ronde « Quels leviers pour unifier et simplifier l'accès des usagers à l'administration numérique ? »**

Le numérique doit permettre d'améliorer, simplifier et rendre encore plus transparente, la relation entre les administrations et les usagers qu'il s'agisse des particuliers, des entreprises ou des associations. Côté particuliers, il s'agit de développer les démarches administratives en ligne et d'en faciliter l'accès. Côté entreprises, il s'agit notamment de simplifier la réponse aux marchés publics et d'anticiper la dématérialisation complète à l'horizon 2018. Panorama de l'état d'avancement de ces différents dossiers.

■ **13h00: Cocktail –déjeunatoire avec poursuite des échanges**